



Le Saint-Siège

DISCOURS DU SAINT-PÈRE POUR LES VŒUX AU CORPS DIPLOMATIQUE*

Lundi, 12 janvier 1981

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

1. LE TRÈS DIGNE DOYEN des Ambassadeurs vient d'exprimer les sentiments qui emplissent vos cœurs, vous tous membres du Corps Diplomatique accrédité près le Saint-Siège, en cette rencontre toujours si solennelle et si significative du début de l'année nouvelle. Je le remercie de grand cœur de ses nobles expressions et, avec lui, je vous remercie tous de votre présence pour cet échange de vœux. Je salue avec vous vos épouses, qui vous ont accompagnés pour cette aimable démarche que j'apprécie beaucoup. Je veux saluer aussi de loin toutes vos familles. Je salue vos collaborateurs, qui forment l'équipe efficace et organisée de chacune de vos Ambassades. *Et je salue surtout les populations de vos pays, que vous représentez si dignement dans votre délicate fonction.* Oui, ils sont ici, spirituellement proches de nous – et j'aime les sentir ainsi –, tous les peuples du monde, même ceux qui, malheureusement, n'ont pas de représentant officiel auprès de l'humble successeur de Pierre. Je les sens tout proches, et je revis par la pensée les rencontres que j'ai eu la joie d'avoir avec certains d'entre eux au cours de mes voyages, spécialement en l'année qui vient de se terminer. Tous les peuples devraient se trouver ici, parce que c'est ici la maison de tous. *La vocation universelle de l'Eglise concerne en effet chacun des peuples.* C'est donc à tous que j'adresse mon salut et mes vœux pour une nouvelle année sereine et active, riche des bénédictions du Dieu tout puissant.

2. Il me plaît de revoir en cette occasion, avec les physionomies bien connues des Ambassadeurs accrédités depuis quelques années, les nouveaux Chefs de Mission qui ont commencé officiellement leur mission diplomatique auprès du Saint-Siège au cours de l'année écoulée, et jusqu'à ces tout derniers jours. Ils sont au nombre de vingt-trois et représentent la République Dominicaine, le Gabon, la Jamaïque, l'Ouganda, l'Indonésie, le Nicaragua, Saint-Marin, la

République Populaire du Congo, la Grande-Bretagne, la Grèce, l'Irlande, l'Australie, la République Centrafricaine, le Venezuela, l'Égypte, la Belgique, l'Espagne, la Colombie, le Madagascar, l'Irak, le Mali, le Japon et l'Autriche. Parmi eux, comme j'ai déjà eu l'occasion de le souligner devant le Sacré Collège avant Noël, il y a des Ambassadeurs de pays qui, pour la première fois dans leur histoire, ont établi des relations diplomatiques avec le Saint-Siège. Ils viennent se joindre à votre grande famille – car, je le sais bien, le Corps Diplomatique près le Saint-Siège est une véritable famille –, et ils s'inscrivent ainsi dans la ligne de continuité qui donne une signification toute particulière à la présence officielle, dans la maison du Pape, de représentants des peuples du monde entier auprès de lui et de ses collaborateurs directs. *C'est une continuité qui persiste et s'approfondit, une continuité qui favorise la compréhension mutuelle entre le Siège de Pierre et chacun de vos gouvernements et de vos peuples, une continuité qui encourage le soutien réciproque dans la cause de la paix, de la défense de l'homme, du développement de la vie des nations. Une telle continuité exprime bien les rapports d'amitié, d'estime, de collaboration avec toutes les nations du monde que le Saint-Siège veut entretenir, dans un esprit pacifique et respectueux, avec les responsables de la vie publique.*

3. La venue au Vatican de quelques Chefs d'Etat met bien en lumière cette réalité. J'évoque avec grand plaisir les visites accomplies l'année dernière par le Président de la République du Sénégal, le Grand-Duc et la Grande-Duchesse de Luxembourg, le Président de la République de Chypre, le Président de la République de Tanzanie, le Roi Hassan du Maroc, le Président de la République du Portugal, le Président des Etats-Unis d'Amérique, le Grand-Maître de l'Ordre Souverain Militaire de Malte, le Roi Hussein de Jordanie, les Capitaines-Régents de la République de Saint-Marin, le Président de la République du Zaïre, le Président de la République du Mali, la Reine Elizabeth d'Angleterre, le Prince Régnant du Liechtenstein, le Prince et la Princesse de Suède, le Président de la République de Sierra Leone, le Président de la Présidence de la République de Yougoslavie.

Je me rappelle également les visites d'autres personnalités des gouvernements de divers Etats et d'Organisations internationales.

Dans la variété des situations historiques, ces présences de hautes autorités auprès de l'humble successeur de saint Pierre soulignent le désir mutuel d'approfondir les liens d'une entente dont bénéficient les peuples au milieu desquels l'Eglise vit et veut servir l'homme.

4. Je pense donc que cette rencontre annuelle avec vous, membres illustres du Corps Diplomatique, représente un moment particulièrement significatif de mon ministère pastoral. Par votre présence, j'ai en effet sous les yeux toute la communauté internationale, à la physionomie et à la composition si variées. Vous êtes un véritable " forum " qui me remet en mémoire mes rencontres avec les représentants des peuples à l'ONU, à la FAO, à l'UNESCO; *ce sont bien vos propres communautés, et aussi la communauté entière des diverses nations du monde, que j'ai devant les yeux.*

Lors des voyages pastoraux que j’accomplis dans les différentes régions du monde, je ressens l’expérience d’une double réalité: d’un côté, les populations qui se rencontrent, apportant leur poids d’histoire et de vie qui s’exprime dans la foi religieuse, la culture, les convictions, les espérances et même les souffrances, toutes choses dans lesquelles l’Eglise, communauté de croyants, est profondément insérée comme une part, plus ou moins étendue, de cette réalité humaine; d’un autre côté, les représentants et les responsables de la vie institutionnelle de chaque pays, les Autorités gouvernementales, avec lesquels j’ai pu avoir chaque fois des rencontres et des conversations utiles.

Cette double réalité correspond au *double dialogue* que, dans ma mission de Pasteur universel, je me sens le devoir d’entretenir constamment: l’un se fait avec *l’homme de la vie concrète*, pour raviver en lui la force animatrice de la parole évangélique, ou au moins pour la lui annoncer afin qu’il la connaisse et détermine son attitude à son égard; l’autre dialogue s’adresse *aux responsables de la vie politique et sociale*, pour offrir une simple coopération, désintéressée, aux grandes causes qui touchent la vie de l’humanité: la paix, la justice, les droits de la personne, le bien commun.

5. Je suis convaincu qu’en agissant ainsi le Saint-Siège, loin de se mêler de domaines qui ne seraient pas siens, ne fait que donner une expression concrète à la mission universelle de l’Eglise, qui s’adresse à tous les hommes, qui est répandue dans toutes les régions de la terre, et qui est par nature solidaire de tous les êtres humains, hommes et femmes, spécialement des pauvres et de ceux qui souffrent.

Ses vicissitudes historiques durant près de deux millénaires, à travers tant de générations, et l’expérience vécue parmi les groupes humains les plus divers, d’origine et de civilisations si différentes, donnent à l’Eglise une grande facilité d’approche et de dialogue sur bien des problèmes.

Il est vrai que la société civile ne coïncide pas avec la société religieuse, et que les deux missions, celle de l’Eglise et celle de l’Etat, doivent rester nettement distinctes. Mais il est vrai aussi que l’Eglise et l’Etat sont ordonnés au bien – spirituel d’une part, temporel de l’autre – des personnes humaines, et que leur dialogue mutuel, respectueux et loyal, loin de troubler la société, l’enrichit au contraire.

Que vient offrir l’Eglise? Dans le *dialogue bilatéral*, avec les gouvernements, elle met à leur disposition l’apport d’une institution qui tient en honneur les plus hautes valeurs de l’homme et qui ne peut jamais se sentir étrangère à aucun des problèmes débattus dans quelque contexte social que ce soit. Même lorsqu’elle trouve des obstacles devant elle, lorsqu’elle subit des contraintes ou lorsqu’elle est persécutée, l’Eglise ne cesse pas d’être “ *interne* ”, *bien enracinée dans la réalité globale du pays dans lequel elle vit et solidaire avec elle*. Et c’est là le motif pour lequel le Saint-Siège, comme je l’ai dit, se sent uni à chaque peuple, à chaque nation. C’est aussi le motif pour

lequel les représentants diplomatiques accrédités près le Saint-Siège ne peuvent pas – même s'ils ne sont pas catholiques ou chrétiens – se sentir “ étrangers ” dans la maison du Pasteur universel; de même que le Pape, lorsqu'il visite les divers pays, se sent “ chez lui ” dans chaque nation qui l'accueille.

6. Cette réalité globale que l'Eglise a toujours devant les yeux et qui constitue le dénominateur commun de la vie de chacun des peuples du monde, c'est leur culture, leur vie spirituelle, sous quelque forme qu'elle se manifeste. En parlant de réalité globale, de vie spirituelle, ma pensée voudrait s'arrêter cette année, dans ce colloque avec vous, sur le devoir qui incombe à tous les responsables de défendre et de garantir à tout prix la culture entendue en ce sens très vaste.

La culture est la vie de l'esprit; c'est la clef qui donne accès aux secrets les plus profonds et les plus jalousement gardés de la vie des peuples; c'est l'expression fondamentale et unificatrice de leur existence, parce que dans la culture se rencontrent les richesses, je dirais quasi inexprimables, des convictions religieuses, de l'histoire, du patrimoine littéraire et artistique, du substrat ethnologique, des attitudes et de la “ forma mentis ” des peuples. Bref, dire “ culture ”, c'est exprimer en un seul mot l'identité nationale qui constitue l'âme de ces peuples et qui survit malgré les conditions adverses, les épreuves de tout genre, les cataclysmes historiques ou naturels, en demeurant une et compacte à travers les siècles. En fonction de sa culture, de sa vie spirituelle, chaque peuple se distingue de l'autre, qu'il est par ailleurs appelé à compléter en lui fournissant l'apport spécifique dont l'autre a besoin.

7. Dans mon [discours au siège de l'UNESCO](#), le 2 juin à Paris, j'ai mis en relief cette réalité: si la culture est l'expression par excellence de la vie spirituelle des peuples, elle ne doit jamais être séparée de tous les autres problèmes de l'existence humaine, que ce soit ceux de la paix, de la liberté, de la défense, de la faim, de l'emploi, etc. La solution de ces problèmes dépend de la façon correcte de comprendre et de situer les problèmes de la vie spirituelle, qui conditionne ainsi tous les autres et s'en trouve conditionnée.

C'est la culture, entendue dans ce sens large, qui garantit la croissance des peuples et préserve leur intégrité. Si on l'oublie, on voit tomber les barrières qui sauvegardent l'identité et la véritable richesse des peuples. Comme je l'ai dit à cette occasion, “ la Nation est en effet la grande communauté des hommes qui sont unis par des liens divers, mais surtout, précisément, par la culture. La Nation existe “*par*” la culture et “*pour*” la culture, et elle est donc la grande éducatrice des hommes pour qu'ils puissent “être davantage” dans la communauté. Elle est cette communauté qui possède une histoire dépassant l'histoire de l'individu et de la famille. C'est aussi dans cette communauté, en fonction de laquelle toute famille éduque, que la famille commence son œuvre d'éducation par ce qui est le plus simple, la langue, permettant ainsi à l'homme qui en est à ses débuts d'apprendre à parler pour devenir membre de la communauté qu'est sa famille et sa nation... Mes mots traduisent une expérience particulière, *un témoignage particulier* en son genre. Je suis fils d'une nation qui a vécu les plus grandes expériences de l'histoire, que ses

voisins ont condamnée à mort à plusieurs reprises, mais qui a survécu et qui est restée elle-même. Elle a conservé, malgré les partitions et les occupations étrangères, sa souveraineté nationale, non en s'appuyant sur les ressources de la force physique, mais uniquement *en s'appuyant sur sa culture*.

Cette culture s'est révélée en l'occurrence d'une puissance plus grande que toutes les autres forces. Ce que je dis ici concernant le droit de la nation au fondement de sa culture et de son avenir n'est donc l'écho d'aucun "nationalisme", mais il s'agit toujours d'un élément stable de l'expérience humaine et des *perspectives humaines du développement de l'homme*. Il existe une souveraineté fondamentale de la société qui se manifeste dans la culture de la nation. Il s'agit de la souveraineté par laquelle, en même temps, l'homme est suprêmement souverain. Et quand je m'exprime ainsi, je pense également, avec une émotion intérieure profonde, aux cultures de tant de peuples antiques qui n'ont pas cédé lorsqu'ils se sont trouvés confrontés aux civilisations des envahisseurs: et elles restent encore pour l'homme la source de son "être" d'homme dans la vérité intérieure de son humanité. Je pense aussi avec admiration aux *cultures des nouvelles sociétés*, de celles qui s'éveillent à la vie dans la communauté de la propre nation – tout comme ma nation s'est éveillée à la vie il y a dix siècles – et qui luttent pour maintenir leur propre identité et leurs propres valeurs contre les influences et les pressions de modèles proposés de l'extérieur "[1].

En ce sens on peut dire que la culture est le fondement de la vie des peuples, la racine de leur identité profonde, le support de leur survivance et de leur indépendance.

8. Mais ceci vaut d'autant plus pour les peuples que la culture est l'expression la plus élevée de la vie de chacun des hommes. L'homme, ai-je dit encore à l'UNESCO, "est le fait *primordial et fondamental de la culture*" [2]. C'est elle qui unifie les éléments dont l'homme est composé et qui se complètent mutuellement tout en étant parfois dans une tension réciproque profonde: esprit et corps. L'un ne peut dépasser ses limites au détriment de l'autre; et ce qui garantit ce difficile équilibre – avec la grâce de Dieu –, c'est précisément la vie globale de l'homme, la culture, que j'aimais définir à Paris comme "système humain, synthèse splendide de l'esprit et du corps" [3].

L'histoire bimillénaire de l'Eglise, nous le savons, s'entrecroise avec les plus hautes expressions de la vie spirituelle et culturelle des diverses nations de l'ancien et du nouveau monde, et l'Eglise suit aujourd'hui avec une particulière attention, comme je l'ai souligné dans mon voyage en Afrique, le délicat processus de valorisation des cultures autochtones. Voilà pourquoi elle prend à cœur la plus large gamme de valeurs que le mot " culture " contient et signifie. Dans le discours que j'ai adressé à vos collègues du Corps Diplomatique au Kenya, j'ai tenu à relever que " le chemin que toute communauté humaine doit suivre dans sa recherche du sens profond de son existence, c'est le chemin de la vérité sur l'homme dans sa totalité " [4].

Eh bien, chers Messieurs, de même que pour vous et pour vos gouvernements, c'est tout l'homme, formé d'esprit et de corps, qui tient à cœur à l'Eglise, de par la mission reçue de son

Fondateur: cela englobe ses problèmes et ses intérêts, aussi bien sur le plan spirituel que sur le plan matériel, car sans ce dernier le premier ne peut se développer de façon adéquate.

9. Dans cette grandiose vision unitaire, le Saint-Siège se sent solidaire de *toutes les grandes initiatives* qui cherchent à résoudre les problèmes de l'humanité: avant tout, *pour ce qui est du plan matériel*, les secours généreux et efficaces apportés aux peuples des régions qui souffrent de la faim, de la soif ou d'autres calamités – et j'exprime à nouveau ici toute ma solidarité avec la région éprouvée du Sahel, que je ne cesse de regarder avec une attention particulière –; l'impulsion donnée à l'accroissement de l'agriculture pour assurer une alimentation suffisante; l'action sanitaire contre les maladies, spécialement en faveur de l'enfance et des gens les plus pauvres; la distribution plus équitable des ressources, non seulement matérielles, mais technologiques et scientifiques, pour offrir aux populations des possibilités toujours plus concrètes d'être les artisans de leur propre vie et de leur développement.

Matériellement, le Saint-Siège a des moyens bien limités d'y concourir; plus considérable est la contribution que sont en mesure d'apporter les organisations catholiques des divers pays, ou celles qui ont un caractère international. Mais je crois que l'ensemble des peuples attend constamment et avant tout du Saint-Siège *l'apport d'une force spirituelle* visant à encourager et à susciter de manière plus efficace la coopération internationale qui est déjà à l'œuvre dans les instances appropriées, comme la FAO, l'UNESCO et l'OMS.

10. Précisément, c'est *sur le plan spirituel* que s'exerce spécialement la sollicitude de l'Eglise, parce que c'est là que se joue le destin éternel des hommes et la vie ordonnée des peuples.

Il faut citer avant tout le problème fondamental de la paix; il polarise tous les efforts des hommes de bonne volonté et l'Eglise lui apporte ses encouragements par tous les moyens dont elle dispose, surtout en sensibilisant les consciences au plan mondial sur le devoir de défendre ce bien fragile et menacé, qui est pourtant prioritaire à tous les niveaux. Dans le discours aux Cardinaux de décembre dernier, j'ai longuement parlé de l'action accomplie par l'Eglise en ce domaine. Qu'il me soit permis de rappeler encore ici la célébration annuelle de la Journée de la Paix: elle m'offre d'ailleurs l'occasion de vous remercier publiquement de la collaboration que vous avez apportée à vos Gouvernements et de la présence que vous assurez pratiquement tous chaque année en célébrant cette Journée avec moi dans la basilique Saint-Pierre.

En matière de défense de la paix, *le rôle du Saint-Siège s'exerce dans les tensions et dans les crises de la vie internationale*. Là encore, il veut s'inspirer toujours d'une vision globale du bien commun. Cela ne se fait pas sans difficultés, à cause des positions contraires que tiennent les parties. D'une part, le Saint-Siège veut être plein d'attention et de respect pour les raisons subjectives dont chacune des parties se réclame ou qu'elle met en évidence; par ailleurs il y a aussi la complexité des aspects hautement techniques, ou le manque de données véritables. Tout cela fait que le Saint-Siège doit assez souvent s'abstenir d'exprimer un jugement concret sur les

thèses en présence. C'est le cas, entre autres, du *désarmement*.

Le Saint-Siège est profondément convaincu – et il a pu le répéter en maintes occasions – que la course aux armements est ruineuse pour l'humanité et que, bien loin de diminuer la menace qui pèse sur la sécurité et la paix mondiale, elle l'accroît. Il met l'accent sur les éléments fondamentaux rendant possible et réaliste un accord qui ferait renoncer à la course aux moyens de destruction toujours nouveaux et plus puissants. Ces éléments sont notamment *un climat de plus grande confiance*, qui peut naître d'une détente effective et globale dans les rapports internationaux; le respect des *prérogatives de tous les peuples*, même s'ils sont petits et désarmés, prérogatives fondées sur leur identité culturelle; la collaboration sincère pour améliorer " la composante humaine de la paix ", représentée avant tout par le respect des droits de l'homme.

Dans ce contexte, il est parfaitement logique de se demander si vraiment la paix doit se mesurer seulement à l'absence d'affrontement direct entre les plus grandes Puissances. La communauté internationale peut-elle se résigner à la prolongation *d'une guerre aussi âpre que celle qui dure depuis quelques mois entre l'Irak et l'Iran*? Les victimes qui y laissent leur vie, les peuples soumis à des souffrances et à des privations, les ressources qui s'appauvrissent dans l'un et l'autre pays, tout cela ne suffit-il pas pour en appeler à la conscience des gouvernants et des peuples qui assistent sans réagir à ce drame?

11. Le Saint-Siège est donc convaincu que c'est avant tout " l'âme de la paix " qui doit être renforcée, c'est-à-dire un meilleur rapport entre les Etats, obtenu en améliorant la condition humaine des personnes et des peuples dans la jouissance de leurs libertés et de leurs droits fondamentaux, tels qu'ils sont présentés par les diverses civilisations. Pour cela, tout comme il avait été amené à participer à la *Conférence d'Helsinki* sur la sécurité et la coopération en Europe, le Saint-Siège participe de la même façon à la réunion qui se tient actuellement à *Madrid* comme auparavant à Helsinki et à Belgrade, la voix du Saint-Siège s'élève en faveur du respect de *la liberté religieuse, élément fondamental pour la paix des esprits*. J'ai voulu consacrer à ce thème une réflexion particulière dans un document envoyé aux Chefs d'Etat des pays signataires de l'Acte final d'Helsinki, réflexion que j'estime applicable aussi dans un domaine international plus vaste, pour d'autres pays et d'autres continents.

On ne peut pas parler de la liberté religieuse, forme la plus élevée de liberté spirituelle qui puisse germer de l'humus de la civilisation et de la culture, si on fait abstraction du principe que j'ai plusieurs fois rappelé, à savoir que l'homme intégral est le premier sujet de la culture, comme il est son unique objet et sa fin^[5]. En violant la liberté religieuse, en l'opprimant, en la limitant, en l'étouffant, on fait à l'homme le plus grand des affronts, car la dimension spirituelle et religieuse est celle à partir de laquelle se mesure toute autre grandeur humaine. Effectivement, un lien fondamental unit la religion en général, et particulièrement le christianisme, aux formes les plus hautes de la culture^[6].

En font foi les témoignages innombrables parmi lesquels il suffit de rappeler, pour l'Europe, l'influence déterminante que la figure et l'œuvre des saints patrons de notre continent eurent sur le développement spirituel et matériel de peuples si divers, et pourtant intimement unis par des intérêts spirituels communs, auxquels consacrèrent leur vie ces hommes extraordinaires que furent saint Benoît en Occident, les saints Cyrille et Méthode en Orient. Et il me plaît d'évoquer leur souvenir ici, au cours de la rencontre de ce jour, alors qu'on a célébré le premier en diverses circonstances solennelles au cours de l'année écoulée, à l'occasion du quinzième centenaire de sa naissance, et que les seconds ont été récemment proclamés eux aussi patrons de l'Europe, événement favorablement accueilli en ce continent et dans le monde.

D'ailleurs, il faut le souligner, l'héritage qui caractérise les autres continents – avec toutefois des modèles culturels et historiques différenciés – trouve lui aussi son origine et son explication dans l'inspiration religieuse, humaniste et éthique, des différentes religions, comme je l'ai encore souligné à l'UNESCO[7].

12. Je voudrais ajouter une autre réflexion au sujet du plan spirituel, qui intéresse le développement de l'homme dans son intégralité comme aussi le progrès des peuples. Dans ma récente encyclique *Dives in Misericordia*, j'ai relevé que, parmi les causes d'inquiétude qui assaillent l'homme contemporain, il y a " une sorte *d'abus de l'idée de justice* " et même " une *altération pratique* " dus au fait que " souvent, les programmes fondés sur l'idée de justice et qui doivent servir à sa réalisation dans la vie sociale des personnes, des groupes et des sociétés humaines, subissent en pratique des déformations. Bien qu'ils continuent toujours à se réclamer de cette même idée de justice, l'expérience démontre que souvent des forces négatives, comme la rancœur, la haine, et jusqu'à la cruauté, ont pris le pas sur elle. Alors, le désir de réduire à rien l'adversaire, de limiter sa liberté, ou même de lui imposer une dépendance totale, devient le motif fondamental de l'action; et cela s'oppose à l'essence de la justice qui, par nature, tend à établir l'égalité et l'équilibre entre les parties en conflit "[8].

Une telle " altération " de la justice est une expérience que l'humanité fait encore aujourd'hui à travers les guerres, les révolutions ou les crises internationales, et qui rend difficile, sinon impossible, de faire progresser des solutions pacifiques adéquates, stables et conformes à la dignité naturelle des peuples. On pourrait appliquer ce critère à presque toutes les crises, et en particulier à celles qui apparaissent comme insolubles ou chroniques. Parmi celles-ci, il faut citer comme typique le *problème du Moyen-Orient*. Comment peut-on penser, en effet, à l'établissement d'une paix stable si on ne tient pas compte, dans une mesure égale, des exigences de tous les peuples intéressés, de leur existence et de leur sécurité, comme de la possibilité de poser les bases d'une collaboration future?

Ici, il est évident que la revendication, avec des prétentions absolues, de son propre droit ne conduira jamais à la paix, parce que cette revendication présuppose la négation, ou la diminution excessive, du droit d'autrui; alors que seule *l'équité*, c'est-à-dire la capacité d'équilibrer avantage

et renonciations de la part de toutes les parties intéressées, peut ouvrir la voie à un accord global pour vivre en commun. Cela signifie que, comme je le disais dans l'encyclique, il n'y a pas de justice si elle n'est pas complétée par l'amour. Une telle attitude d'esprit est facilitée si on se rend compte que les peuples comme les personnes ont des biens *propres* et des biens *communs*, et que ces derniers ne sont pas divisibles, mais qu'on peut seulement *en jouir ensemble*, en faisant l'expérience d'une collaboration loyale et confiante.

13. Une altération de la justice se remarque aussi *dans le processus de certaines révolutions* lorsque, pour transformer une situation sociale jugée injuste, et qui l'est effectivement souvent, on prétend imposer un régime idéologique qui est en contradiction avec les convictions religieuses et éthiques, anciennes et profondes, des peuples intéressés. Mais, mis à part le fait qu'on ne peut pas échanger des biens spirituels contre des biens matériels, il s'agit d'un faux dilemme, parce que c'est un devoir de conscience, pour celui qui s'inspire d'une conception chrétienne, de promouvoir efficacement la justice en sauvegardant la foi et la liberté, ainsi que les autres biens spirituels d'un peuple. On ne peut trahir l'identité et la souveraineté des peuples, car elles naissent du patrimoine spirituel propre à chacun d'eux, qui en fonde la dignité et la noblesse, supérieures à tout intérêt de parti. Je forme des vœux pour que certaines régions tourmentées du monde, telles que l'Amérique latine, trouvent dans leurs racines spirituelles et humaines la sagesse et la force de s'avancer vers un sain progrès, qui ne renie pas le passé et qui soit garant d'une véritable civilisation.

Parlant de l'Amérique latine, je ne puis pas ne pas attirer l'attention de tous sur les tractations en cours entre l'Argentine et le Chili, deux nations qui ont souhaité la médiation du Siège Apostolique pour la solution d'un problème délicat touchant la concorde réciproque entre ces deux grands et nobles pays. La demande de médiation a été un signe de bonne volonté notoire. C'est pourquoi je forme des souhaits et je demande de prier pour qu'une solution heureuse vienne couronner définitivement tant de tractations qui ont abouti, au cours de l'audience du 12 décembre dernier, à la remise solennelle de propositions précises aux deux Ministres des Affaires Etrangères accompagnés de leurs Délégations respectives.

14. Excellences, Mesdames et Messieurs, les problèmes que je viens de passer en revue avec vous, en les considérant à la lumière supérieure de la culture, âme et vie des peuples, requièrent une solidarité universelle, surpassant toutes les hostilités préconçues, les incompréhensions ou les spéculations économiques qui rendent aujourd'hui si difficile et pleine d'angoisse la vie de la communauté internationale. L'Eglise est disposée à accomplir la part qui lui revient, comme elle s'efforce de l'accomplir habituellement, grâce aux meilleurs de ses hommes. Et je veux citer ici spécialement les missionnaires qui travaillent sous toutes les latitudes, dans le monde entier, et aussi les hommes engagés dans les organisations internationales et dans divers organismes sociaux.

Ce travail immense, que l'Eglise et vos responsables veulent accomplir ensemble, se résume en

un seul mot: *le service de l'homme*. Voilà quelle doit être l'inspiration d'aujourd'hui, la raison fondamentale de la promotion de la paix, du respect réciproque, de la concorde internationale, que l'Eglise veut favoriser de toutes ses forces sous le regard de Dieu, et qu'elle appelle à accomplir par amour de l'homme.

Tel est le vœu que je vous adresse, au début de cette année qui commence à peine, et que je vous prie de transmettre à vos gouvernements. Puisse l'année nouvelle voir la communauté internationale s'engager toujours plus sincèrement et plus efficacement au service de l'homme, du bien public, et non pas d'intérêts privés, dans une fraternité toujours plus réelle, celle qui est fondée pour tous les peuples sur les liens communs du respect mutuel, et qui a pour les chrétiens un unique fondement: le Christ, son Incarnation, la Rédemption qu'il a opérée pour ses frères les hommes.

A vous tous encore, à vos familles, aux nations que vous représentez, mes vœux les plus cordiaux et les plus affectueux.

Bonne année!

[1] Ioannis Pauli PP. II *Allocutio ad eos qui conventui Consilii ad exsecutione internationalis organismi compendariis litteris UNESCO nuncupati affuere*, 14, die 2 iun. 1980: *Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, III, 1 (1980) 1647-1648.

[2] *Ibid.*: *I.c.*, p. 1641.

[3] *Ibid.*: *I.c.*, p. 1642.

[4] Eiusdem *Allocutio Nairobiae, ad exterarum civitatum Legatos in aedibus Apostolicae Nuntiaturae coram admissos, habita*, 3, die 6 maii 1980: *Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, III, 1 (1980) 1189.

[5] Cfr. Eiusdem *Allocutio ad eos qui conventui Consilii ad exsecutione internationalis organismi compendariis litteris UNESCO nuncupati affuere*, 7, die 2 iun. 1980: *Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, III, 1 (1980) 1640.

[6] Cfr. *ibid.* 9: *I. c.*, p. 1642.

[7] Cfr. *ibid.* 9: *I. c.*, p. 1643.

[8] Eiusdem *Dives in Misericordia*, 12.

*AAS 73 (1981), p.185-197.

Insegnamenti IV, 1 pp. 54-68.

L'Osservatore Romano 13.1.1981 pp.1,2,3.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.3 pp. 9-10-11-12.

La Documentation Catholique n.1801 pp.101-106.

© Copyright 1981 - Libreria Editrice Vaticana

© Copyright - Libreria Editrice Vaticana